



XC VTT UFOLEP CHARENTE

**CHATEAUNEUF SUR CHARENTE
Le Dimanche 15 MARS 2026**

REGLEMENT DE L'EPREUVE

1°) Organisation :

Le XC VTT se déroulera sur la commune de Chateauneuf sur Charente le Dimanche 15 MARS 2026 et sera organisé par le club CYCLO CASTEL PLAISIR. Il sera mis en place sous couvert du Comité Départemental UFOLEP de la Charente et la commission technique départementale VTT 16.

2°) Officiels pour le déroulement de l'épreuve :

Direction de la course : la commission technique départementale VTT UFOLEP de la Charente .

Responsable de l'organisation : Gérard FORT président de Cyclo Castel Plaisir et Aline PIVETEAU secrétaire et trésorière de Cyclo Castel Plaisir

Correspondant UFOLEP chargé du dossier : Aline PIVETEAU secrétaire et trésorière de Cyclo Castel Plaisir

Sécurité : bénévoles avec PSC1

Speakeur : Dominique RENOUX

Chronométrie : Eric ROUX

3°) Engagements :

Cette épreuve est ouverte à tous :

- Licenciés UFOLEP Poitou-Charentes munis d'une licence VTT 2025/2026 compétition et d'un carton compétiteur VTT 2026 délivrés par la fédération départementale.
- Licenciés UFOLEP des autres comités sur présentation de la licence VTT compétition homologuée.

ENGAGEMENT EN LIGNE

**Les inscriptions et le paiement seront à effectuer en ligne
sur le site:**

<https://www.ufolep-cyclisme.org/>

Date limite de réception des engagements : 13 MARS 2026 à 17h00

Date limite des engagements en ligne : le 13 MARS 2026 à 17h00

Pas d'engagement sur place.

4°) Tarifs :

Licenciés adultes UFOLEP : 8 €

Licenciés jeunes UFOLEP moins de 16 ans inclus : 5 € Licenciés

tandems UFOLEP : 16 €

5°) Catégories admises:

Tous les pratiquants, quelles que soient leur provenance (licenciés, non licenciés, autre fédération, ...) seront classés par catégorie comme suit :

Jeunes	
9-10 ans Uniquement découverte	01/01/2016 à 31/12/2017 Attention cette catégorie est hors classement trophée
11-12 ans	01/01/2014 à 31/12/2015
13-14 ans	01/01/2012 à 31/12/2013
15-16 ans	01/01/2010 à 31/12/2011
Adultes féminines	
17-29 ans	01/01/1997 à 31/12/2009
30-39 ans	01/01/1987 à 31/12/1996
40-49 ans	01/01/1977 à 31/12/1986
50 ans et +	Nées avant le 31/12/1976
Adultes masculins	
17-19 ans	01/01/2007 à 31/12/2009
20-29 ans	01/01/1997 à 31/12/2006
30-39 ans	01/01/1987 à 31/12/1996
40-49 ans	01/01/1977 à 31/12/1986
50-59 ans	01/01/1967 à 31/12/1976
60 ans et +	Nés avant le 31/12/1966
Tandem Hommes et mixtes	Nés avant le 31/12/2009
Catégorie VAE	Nés avant le 31/12/2009

6°) Accueil :

L'accueil des responsables des clubs et des individuels se fera sur le site de la déchetterie de Châteauneuf La pelleterie (Route de Malaville) à la sortie de Châteauneuf

Le retrait des plaques et émargement :

Licenciés UFOLEP: présenter licences et cartons compétiteurs homologués.

Pour les courses du matin : de 9h à 10h00

Pour les courses de l'après-midi : de 11h00 à 13h00

Présentation des licences et cartons compétiteurs en cours de validité.

Toute personne dépourvue de l'un de ces documents ne sera pas autorisée à prendre le départ

7°) Reconnaissance du circuit :

La sécurité ne sera pas assurée en dehors des horaires de courses.
Le balisage sera assuré à partir du samedi 14 Mars 2026 à partir de 15h00.
Le matin jusqu'à 9h45 et l'après-midi après la fin de la dernière course vers 13h.

Merci de respecter les compétitions en cours et de ne pas emprunter les circuits lorsque les compétitions sont en cours.

L'échauffement sur le circuit ou l'emprunt du circuit pendant les courses est interdit, sous peine de disqualification.

Le circuit étant très technique, nous vous conseillons fortement de faire une reconnaissance.

8°) Equipements et dossards.

Chaque concurrent sera porteur du maillot de son club, des équipements de sécurité réglementaires et son VTT sera conforme aux règlements UFOLEP.
Le départ de l'épreuve vaut acceptation du présent règlement.
Le port du casque est obligatoire à l'échauffement, en reconnaissance et durant les compétitions, sous peine d'exclusion sans prétendre au remboursement de son engagement.

La plaque de cadre sera fixée à l'avant du VTT de manière à pouvoir distinguer correctement le numéro. Elle ne doit pas être modifiée.

9°) Caractéristiques du circuit, départ et arrivée.

Le XC VTT se déroulera sur un circuit de longueur et de difficultés adaptées à chaque catégorie. Le circuit balisé et organisé en boucle fermée.

Distance des circuits :

- 5,5 km pour les adultes (17 ans et plus) 150 déniv
- 1,700 km pour de 11 à 14 ans inclus 56 déniv
- 4,300 km pour les 15/16 ans et féminines adultes et Tandems 112 déniv
- 0,750 km pour les 7 à 10 ans 12 déniv

La mise en **pré-grille** sera effectuée sur un emplacement distant de quelques mètres du départ. Cette mise en pré-grille est obligatoire pour chaque concurrent qui est pointé sur une feuille de présence. Les concurrents sont appelés par numéro de dossard. **L'équipement sera vérifié à ce moment-là.**

10. Horaires des épreuves et distances

Catégories	Distance km	Distance km et couleur du circuit	Heure d'appel	Heure de départ
JM 7/8	0,750	0,750x1T	10H	10H15
JF 7/8	0,750	0,750x1T	10H	10H15
JM 9/10	1,5	0,750x2T	10H	10H15
JF 9/10	1,5	0,750x2T	10H	10H15
JF13/14	8,5	1,700x5T	10H35	10H45
JM13/14	8,5	1,700x5T	10H35	10H45
JF11/12	5,1	1,700x3T	10H35	10H46
JM11/12	5,1	1,700x3T	10H35	10H46
JF15/16	12,9	4,300x3T	11H15	11H30
JM15/16	12,9	4,300x3T	11H15	11H30
AF17/19	17,2	4,300x4T	11H15	11H31
AF20/29	17,2	4,300x4T	11H15	11H31
AF30/39	17,2	4,300x4T	11H15	11H31
AF40/49	17,2	4,300x4T	11H15	11H31
AF 50 ans et +	17,2	4,300x4T	11H15	11H31
TANDEM et TANDEM Mixte	17,2	4,300x4T	11H15	11H31
AM20/29	27,5	5,5x5T	14H15	14H30
AM30/39	27,5	5,5x5T	14H15	14H31
AM40/49	27,5	5,5x5T	14H15	14H32
AM17/19	22	5,5x4T	14H15	14H33
AM50/59	22	5,5x4T	14H15	14H34
VAE	27,5	5,5x5T	14H15	14H34
AM60+	16,5	5,5x3T	14H15	14H35

Les organisateurs se réservent le droit de modifier tout ou partie des horaires et distances des épreuves. Dans ce cas, les compétiteurs seront informés de ce changement avant le moment de la mise en grille.

11°) Respect du règlement :

Chaque participant devra respecter le règlement national VTT UFOLEP dans son intégralité notamment :

- la présentation du carton de compétition et de la licence à l'inscription
- pour les problèmes techniques rencontrés en cours de compétition, la réparation se fera sur place (Zone définie à cet effet à proximité de la ligne d'arrivée) par le compétiteur ou au podium par la présence des responsables de clubs. Le changement de vélo reste interdit.
- Les coureurs doublés seront arrêtés au podium et classés après le premier ayant réalisé tous les tours à accomplir par sa catégorie.

12°) Remise des prix, récompenses :

Pour chaque catégorie :

3 récompensés au scratch

La remise des récompenses aura lieu au départ des circuits vers 13h00 pour les courses du matin et vers 17h00.

Lors de la remise des prix, les 3 premiers de chaque catégorie seront récompensés et devront être porteurs du maillot de leur club.